



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné Frédéric Marcotte, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'un avis de motion accompagné d'un projet de règlement ont été présentés à la séance ordinaire de la MRC des Sources le vingt-six mai deux mille vingt-et-un (26 mai 2021), en vue de l'adoption du règlement édictant le *Règlement 263-2021 sur la gestion contractuelle de la MRC des Sources*, prévue à la séance ordinaire du mercredi vingt-trois juin deux mille vingt-et-un (23 juin 2021).

Toute personne désirant prendre connaissance de ces projets de règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la Municipalité régionale de comté des Sources ou au bureau municipal de chacune des sept municipalités du territoire de la municipalité régionale de comté et ce, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Val-des-Sources, ce vingt-sixième jour du mois de mai deux mille vingt-et-un (26 mai 2021).

Frédéric Marcotte
Directeur général et secrétaire-trésorier